

21 décembre 2021

Négociations salariales 2021: une déception de plus liée au coronavirus

On en reste aux applaudissements

Chez les travailleurs et travailleuses, le coronavirus a suscité de l'incertitude, du stress et la peur de perdre son emploi. Et ils/elles auront dans la plupart des cas attendu en vain une augmentation de salaire. L'automne salarial a été particulièrement décevant pour le personnel hospitalier, dont l'engagement surhumain n'est guère récompensé. Les ouvriers et ouvrières du secteur principal de construction et du second-œuvre restent également les mains vides, un patronat de mauvaise foi ayant prétexté la pandémie pour geler les salaires.

Arno Kerst, président de Syna

Les indicateurs économiques prédisaient un automne salarial difficile. Pour les entreprises comme pour de nombreux salariés et salariées, l'avenir est incertain. La crise économique n'a cependant pas frappé toutes les branches ni toutes les entreprises dans la même mesure. C'est pourquoi, lors des négociations salariales 2021, Syna a demandé des augmentations salariales allant jusqu'à 1,5 pour cent pour les employé-e-s des branches qui sont sorties indemnes ou presque de cette année si particulière. Et le personnel du commerce de détail, de la logistique et de la santé ne devait plus avoir à se contenter d'applaudissements : leur infatigable engagement devait enfin être récompensé par des augmentations salariales générales et significatives. Enfin, Syna a tout particulièrement insisté sur des augmentations pour les travailleuses et travailleurs à bas revenus.

Grosse déception pour le personnel de la santé

Le personnel des EMS et des hôpitaux avait déjà atteint ou dépassé ses limites au travail dès avant la pandémie. Pourtant, ni les employeurs ni les politiques n'ont pris au sérieux les revendications de [l'Alliance santé publique](#). Les adaptations salariales communiquées jusqu'à présent (voir tableau des accords salariaux en annexe) sont insuffisantes et destinées principalement à des modifications structurelles ou à des augmentations salariales individuelles. Le fait qu'avec 1 pour cent d'augmentation générale, les accords salariaux des hôpitaux neuchâtelois ou de la clinique de rééducation de Bâle figurent parmi les meilleurs résultats, témoigne avec éloquence de cette insuffisance!

La sphère politique n'est pas même capable d'indiquer à la plupart des hôpitaux qui prendra en charge les coûts supplémentaires et les baisses de revenus imputables à la crise du coronavirus. Les hôpitaux ont profité de cette incertitude pour refuser des augmentations salariales dignes de ce nom. C'est une immense déception pour le personnel hospitalier héroïque, qui restera soumis à une énorme pression durant les fêtes. Et c'est faire preuve d'une vue à bien court terme pour une branche qui souffre déjà d'une pénurie alarmante de personnel qualifié.

Signaux positifs dans le commerce de détail

En cette année de pandémie, les personnes travaillant dans la logistique et le commerce de détail ont elles aussi été soumises à rude épreuve – et le restent. Coop l'a reconnu et a émis un signal positif

avec l'augmentation de 1 pour cent de sa masse salariale (qui permet une augmentation générale de 40 francs pour les salaires de moins de 4700 francs). Il en va de même pour les accords salariaux chez fenaco, à qui appartient aussi Volg: plus 1 pour cent, dont 0,3 pour cent d'augmentation générale (50 francs pour tous les salaires de moins de 4700 francs). En revanche, les augmentations de 0,2 à 0,5 pour cent communiquées par Migros sont insuffisantes.

Le virus en prétexte à un gel des salaires dans l'artisanat

Dans le secteur principal de la construction et le second-œuvre, les mesures de protection liées au Covid-19 ont exigé une adaptation tant du patronat que du personnel. Pourtant, au contraire de nombreuses autres branches, la construction a, presque sans exceptions, pu continuer de travailler sans interruption. Les carnets de commandes sont pleins et de nombreux salariés et salariées doivent effectuer des heures supplémentaires. Or comment les remercie-t-on? Par un gel général des salaires. Avec pour seule exception l'augmentation générale de 20 francs convenue l'an dernier déjà pour la plâtrerie et peinture. Depuis plus d'une décennie, l'insatisfaction gronde sur les chantiers de la construction et du second-œuvre. Mais plus le temps passe et moins cela a d'effet sur l'évolution des salaires. Sans raison aucune, le patronat prétexte à présent la pandémie pour refuser une fois de plus une augmentation des salaires. Les entrepreneurs portent le cynisme à son paroxysme en allant jusqu'à demander une baisse des salaires de 0,7 pour cent!

Ces gels des salaires sont une insulte aux ouvriers de la construction qui travaillent dur. Ils nuisent également à l'image des branches de l'artisanat, qui pourtant ne cessent de se plaindre du manque de main d'œuvre qualifiée. Et ce refus d'accorder des augmentations salariales justifiées provoque des tensions au sein du partenariat social entre patronat et syndicats.

Situation difficile dans l'hôtellerie-restauration et dans l'industrie

L'hôtellerie, la restauration et d'autres secteurs du tourisme sont durement touchés par la pandémie. Syna comprend par conséquent le gel des salaires dans l'hôtellerie-restauration. Cependant, pour le personnel de la branche déjà affecté par l'insécurité de l'emploi, une perte de revenu pouvant atteindre jusqu'à 20 pour cent en cas de chômage partiel est particulièrement dure à supporter. Syna demande par conséquent qu'en cas de chômage partiel, la sphère politique accorde une indemnisation de 100 pour cent du salaire pour tous les revenus de moins de 5000 francs.

Les branches de l'industrie sont inégalement affectées par les conséquences du coronavirus. Tandis qu'au printemps, le problème résidait principalement dans le dysfonctionnement des chaînes logistiques, c'est à présent davantage la crise conjoncturelle qui, selon les entreprises, fait fondre les commandes. En conséquence, la plupart des salarié-e-s doivent une fois de plus de passer d'augmentation de salaire. Certains employeurs prouvent cependant qu'il peut en aller autrement, comme Dätwyler, qui accorde 1 pour cent d'augmentation générale, ou Scintilla avec également 1 pour cent, mais réparti individuellement.

Il y a encore peu d'accords salariaux dans l'industrie chimique et pharmaceutique. La plupart des entreprises de la branche ont bien surmonté la crise, qui a même profité à certaines d'entre elles. Nous demandons par conséquent pour les salarié-e-s des accords salariaux équitables et des augmentations correspondant à nos revendications!

Les femmes et les personnes à faibles revenus sont particulièrement touchées

Travail.Suisse et Syna luttent avec la plateforme respect8-3.ch contre la discrimination salariale. Les entreprises qui procèdent à une analyse de l'égalité salariale peuvent s'inscrire sur la liste blanche de la plateforme. Certaines entreprises l'on déjà fait, y compris récemment fenaco. Mais comme si souvent en temps de crise, l'égalité figure parmi les premières victimes. Syna s'indigne du désintérêt témoigné à ce sujet un an après l'impressionnante grève des femmes de juin 2019.

Quelques importantes exceptions mises à part (location de services au Tessin, plâtrerie et peinture, industrie du meuble, industrie MEM au Tessin, nettoyage en Suisse romande et Coop), les salaires minimaux n'ont guère été augmentés. C'est d'autant plus choquant que les salarié-e-s à bas revenus souffrent davantage de cette crise, en perdant souvent plus rapidement leur emploi et en étant plus durement affectés par l'indemnisation de 80 pour cent seulement de leur salaire en cas de chômage ou de chômage partiel, puisqu'ils ou elles ont rarement eu les moyens de se constituer une réserve.

Négociations salariales décevantes et lourds défis à relever

Cette année 2020 aura été calamiteuse, y compris pour les négociations salariales! Pourtant, de meilleurs accords salariaux auraient contribué, en ces temps incertains, à soutenir la consommation si importante pour l'économie.

Les politiques doivent désormais protéger les revenus des salarié-e-s par des mesures de soutien supplémentaires (100% d'indemnité pour les bas salaires en cas de chômage partiel, extension de la durée des prestations de chômage). Il faut sauver les branches et les entreprises particulièrement durement frappées par cette crise. Nous pouvons et nous devons nous le permettre!

Nous incitons les employeurs à utiliser toutes les mesures à disposition (telles que l'indemnité de chômage partiel) pour assurer les emplois et les revenus de leurs employé-e-s.

Informations complémentaires:

Arno Kerst, président de Syna, arno.kerst@syna.ch; 079 598 67 70

Pages suivantes: accords salariaux par secteurs et branches

Négociations salariales 2021

Branche / entreprise	Effectif	Salaire minimal	Divers
TERTIAIRE			
Commerce de détail			
Coop	1,0% d'augmentation de la masse salariale: salaires jusqu'à 4700.00 Fr. brut + 40.00 Fr. général, salaires de plus de 4700.00 Fr. brut augmentations individuelles	Salaire minimal: + 100.00 Fr., désormais 4000.00 Fr. brut	Augmentation de 100.00 Fr. des salaires de référence
Lidl	-	-	Discussions en janvier 2021
Migros (Syna n'est pas partenaire CCT)	Entre 0,2% et 0,5%, selon la coopérative	-	
Shops de stations-service	Gel des salaires	-	Le salaire minimal fait partie des négociations CCT, interrompues en raison de la pandémie. Elles se poursuivront en 2021.
Hôtellerie/restauration			
Hôtellerie/restauration	Gel des salaires	-	
Industrie agroalimentaire			
Boulangeries	Gel des salaires	-	
Fenaco	1,0% d'augmentation de la masse salariale, dont 0,3% générale (50.00 Fr. pour tous les salaires sous 4700.00 Fr.)	Hausse des salaires minimaux Volg au niveau fenaco	Extension du congé paternité à 15 jours, avec 100% du salaire
Santé			
Argovie Hôpital cantonal Argovie Hôpital cantonal Baden Services psychiatriques	- - -	- - -	
Bâle-Campagne Hôpital cantonal Psychiatrie	En négociation (0,3% individuelle) 0,4% individuelle	- -	
Bâle-Ville Hôpital universitaire Psychiatrie universitaire Hôpital Felix-Platter	0,3% individuelle 0,3% individuelle 0,3% individuelle	- - -	
Rehab Bâle	1,0% générale	-	

Branche / entreprise	Effectif	Salaire minimal	Divers
Jura Hôpital du Jura	-	-	Décision politique en décembre
Neuchâtel Hôpital, Centre psychiatrique, EMS et soins à domicile	1,0% générale dès le 01.01.2021	-	Par ailleurs, augmentation automatique selon l'ancienneté.
Fribourg Hôpital de Fribourg	Augmentation générale de 25% de l'échelle salariale cantonale au 01.01.2021	-	
Thurgovie Hôpital Thurgau SA	0,65% d'augmentation de la masse salariale: 0,35% individuelle, 0,3% structurelle (suppléments mensuels pour soins intensifs, techniciens en radiologie médicale ES)	-	
Vaud Hôpital, EMS et soins à domicile	2,2% d'augmentation structurelle de la masse salariale (22 millions)	-	Niveau des salaires de la CCT parapublique Vaud et de l'augmentation automatique selon l'ancienneté ajusté à celui de l'Hôpital Riviera Chablais.
Valais Hôpital Valais	-		Décision politique en décembre
Hôpital Riviera-Chablais	-	-	Par ailleurs, augmentation automatique selon l'ancienneté.
Zoug Hôpital cantonal Zoug SA	0,6% d'augmentation de la masse salariale: 0,45% générale, 0,15% individuelle	-	600.00 Fr. de prime unique
VIVA SA EMS, Lucerne	0,5% individuelle	-	
Nettoyage			
Nettoyage Romandie	-	Entre 0,25% et 1,25% d'augmentation des salaires minimaux pour 6 des 9 catégories professionnelles.	Entre 1,5 et 3,3% d'augmentation pour les apprentis
Nettoyage Suisse alémanique	-	-	En raison du Covid, prolongation de la DFO jusqu'à fin 202, sans négociations salariales

Branche / entreprise	Effectif	Salaire minimal	Divers
INDUSTRIE			
Industrie chimique et pharmaceutique			
Airex, Sins SA	-	-	Les négociations n'ont pas encore eu lieu
BASF	-	-	En suspens
DSM Nutritional, Sisseln SA	0,9% individuelle	-	
DSM, Lalden	0,9% individuelle	-	
EMS Chemie	-	-	En suspens
Ineos, Sins SA	-	-	Les négociations n'ont pas encore eu lieu
Lonza	-	-	En suspens
Novartis	-	-	En suspens
Syngenta, Fricktal	0,5% individuelle	-	
Syngenta, Monthey	-	-	En négociation
Industrie électricité et énergie			
Groupe e, Fribourg	0,7% individuelle	-	Congé le 24 déc. 2020
Industrie MEM			
CCT Industrie MEM	-	Région C + 30.00 Fr. (à 3431 ou 3731 Fr.)	
Georg Fischer Machining Solutions	Gel des salaires	-	Nouvelles négociations en juin 2021.
Geobrigg	Gel des salaires	Pas de négociations à cause du Covid-19	
Jakob Müller SA	Gel des salaires	Pas de négociations à cause du Covid-19	
Jansen	0,5% individuelle	-	
Froma Metall SA	100.00 Fr. individuelle	-	
Regioplus, Saint-Gall	Gel des salaires	-	
MAN Energy Solutions	Gel des salaires	-	
Scintilla, St. Niklaus VS	1,0% individuelle	-	500.00 Fr. de prime unique
Dätwyler Suisse	1,0% générale	-	
Weidmann	Gel des salaires	-	Bons de supermarché
Nussbaum SA	Gel des salaires	-	2100.00 Fr. de prime unique
Ascenseurs Schindler	0,5% individuelle	-	300.00 Fr. de prime unique (minimum)
Industrie textile			
SWISSMODE	0.5% générale (recommandation)	0.5% générale	
Schöller Textil SA	-	-	En suspens
Swisstextile	-	-	Pas d'augmentation

Branche / entreprise	Effectif	Salaire minimal	Divers
USMM (Union suisse des métiers de la mode)	-	-	Pas d'augmentation
Industrie horlogère et microtechnique			
Horlogerie Suisse romande Tessin	Pas d'augmentation générale au 1.1.2021 (renchérissement négatif)	Les négociations n'ont pas encore eu lieu	
Fehr & Cie.	Gel des salaires.	-	
Horlogerie Suisse alémanique	Pas d'augmentation générale au 1.1.2021 (renchérissement négatif)	Les négociations n'ont pas encore eu lieu	
Industrie graphique			
Gschwend/Rhyn	Gel des salaires	Les négociations n'ont pas encore eu lieu	
Autres			
Ypsomed	Gel des salaires	-	
ARTISANAT			
Secteur principal de la construction			
Secteur principal de la construction national	-	-	Pas d'accord. Les patrons refusent toute augmentation sous prétexte de pandémie.
Second-œuvre			
Second-œuvre Suisse romande	-	-	Pas d'accord. Les patrons refusent toute augmentation sous prétexte de pandémie.
Industrie des produits en béton	-	-	En suspens
Carrosserie	-	-	Pas d'accord. À partir de décembre 2020, négociations pour la nouvelle CCT.
Installations électriques et de télécommunication	-	-	Pas d'accord. À partir de 2021, négociations sur les indemnités journalières maladie et la retraite anticipée.
Enveloppe des édifices	-	-	En suspens
Technique du bâtiment	-	-	Pas d'accord
Échafaudage	-	-	Selon accord, prime de 400.00 Fr. après formation continue.
Construction en bois	-	-	Pas d'accord, nouvelle ronde de négociations au printemps 2021.
Industrie du bois	-	-	

Branche / entreprise	Effectif	Salaire minimal	Divers
Plâtrerie-peinture	20.00 Fr. générale au 1.4.2021	30.00 Fr. sur tous les salaires de base au 1.4.2021	Convenu avec la nouvelle CCT en 2019. En 2021, le renchérissement effectif sera compensé s'il dépasse 30.00 Fr.
Marbre et Granit	-	-	10 10 jours de congé paternité avec 100% du salaire.
Construction métallique	-	-	Pas d'accord. Les patrons recommandent des augmentations individuelles.
Industrie du meuble	-	A1 et A2: + 50.00 Fr. B1 et B2: + 100.00 Fr.	Un jour de vacances supplémentaire pour tous en 2021.
Manufactures d'orgues	-	-	Les négociations n'ont pas encore eu lieu
Location de services	Ne sera pas négocié	136.38 Fr. pour les salariés sans formation au Tessin au 1.12.2021 (ajustement au salaire minimal cantonal)	
Menuiserie	-	-	Pas d'augmentation salariale
Tuileries-briqueteries	-	-	Pas d'accord
Carrelage et poêlerie-fumisterie	-	-	Pas d'accord
CCT cadres de la construction et contremaîtres	-	-	En suspens. Les patrons refusent toute augmentation sous prétexte de pandémie.